

EXTRAIT DU REGISTRE **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille onze, le trente et un janvier, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur JEUSSE Loïc, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2011

Etaient PRESENTS : M JEUSSE Loïc, M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme HADRZYNSKI Annie, M. BUSSON Roger, M. CANU Dany, Mme BOISNARD Michelle, M. LEON Marcel, Mme MARTEL Sylvie, M. SALLARD Claude Mme BOUSSELET Nadine, M. RIGOUIN Jean-Yves.

Etait EXCUSE : /

M. RIGOUIN Jean-Yves a été élu secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2010.

Distribution du procès verbal du conseil communautaire du 15 décembre 2010 de la CCHL.

1. Choix du coordinateur sécurité construction de deux pavillons T4/T5 dans le lotissement du Vallon Doré

Dans le cadre de la construction des deux logements de type T4 et T5 dans le lotissement du vallon doré le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de choisir un coordinateur sécurité. Monsieur le Maire a lancé une consultation des entreprises et voici les propositions que celles-ci ont faites :

Entreprises	Proposition HT	Proposition TTC
SOCOTEC - CHANGE	2 200 €	2631.20 €
AAMOCs- DURTAL	1956.50 €	2339.97 €
QUALICONSULT SECURITE- BEAUCOUZE	970 €	1 160.12 €
APAVE- LAVAL	2000 €	2392 €
BUREAU VERITAS- LE MANS	2080 €	2 487.68 €
SECURIS BTP	903.66 €	1080.78 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

🚧 De retenir la société SECURIS BTP pour un montant HT de 903.66 € soit 1080.78 TTC.

2. Demande de Mme HANOUX au 1 rue des cytises

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Mme HANOUX en date du 10 janvier 2011 sollicitant l'isolation de son garage au logement qu'elle loue à la commune au 1 rue des cytises.

Le Conseil Municipal délègue Monsieur BUSSON, adjoint au Maire, et l'employé communal à se rendre chez Mme HANOUX afin de définir quels travaux sont à réaliser (mise en place d'une buanderie ou isolation complète du garage).

Le Conseil Municipal autorise la réalisation de ces travaux tels qu'ils seront définis suite à cette visite et autorise Monsieur le Maire à signer les devis correspondants.

3. Déclaration d'intention d'aliéner parcelle B 293

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de la part de Maître LEROUX JOURDAN, notaire à LASSAY LES CHATEAUX une déclaration d'intention d'aliéner pour une partie de la parcelle n°293 section B. Cette déclaration d'intention d'aliéner intervient dans le cadre de la vente de cette partie de parcelle entre L'indivision LEROY et Monsieur et Madame SONNET de CHARCHIGNÉ.

La partie de parcelle concernée a une superficie de 100 m² environ et est vendue au prix de sept cent soixante deux euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

-  De ne pas préempter sur la partie concernée de la parcelle n°293 section B
-  Autorise Monsieur le Maire à notifier cette décision au mandataire (Maître LEROUX JOURDAN-LASSAY)

4. Conseil Général : adhésion à l'Agence Technique Départementale de l'eau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier du Conseil Général l'informant de la création de l'Agence Technique Départementale de l'eau.

Dans ce courrier sont présentées les missions de cette structure à savoir l'assistance juridique, technique et financière dans des domaines stratégiques et spécifiques (hydrogéologie, protection de la ressource, sécurisation, interconnexion des réseaux, contrôle des compagnies d'eau privées). Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur son adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

-  De ne pas adhérer à l'Agence Technique Départementale de l'eau dans l'immédiat

5. Conseil Général : charte solidarité eau

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier reçu du Conseil Général (Direction de la solidarité enfance famille et insertion) concernant la contribution à la prise en charge des factures d'eau dans le cadre de la charte solidarité eau.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

-  D'adhérer à la charte solidarité eau pour l'année 2011 par abandons de créances à raison de 0,2049 € par abonné
-  D'autoriser Monsieur le Maire à signer le coupon réponse d'adhésion

6. Demande d'aide financière classe de neige école publique de Lassay

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il reçu un courrier de l'école publique de Lassay sollicitant une aide de 150 à 260 € afin de pouvoir financer une classe de neige pendant 8 jours et qui se déroulera en mars prochain à ALLEVARD (Isère). L'aide demandée est au profit de deux élèves originaires de Charchigné et qui ont en classe CLIS à Lassay: GERAULT Mathias et VIGNETTE Dylan.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- ✚ D'accorder une aide financière de 150 € pour chaque enfant sous réserve que l'enfant participe effectivement à la classe neige.
- ✚ D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires

7. Demande d'aide financière opération tennis à l'école de Charchigné

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de l'école de Charchigné sollicitant une aide financière de la Mairie pour l'organisation de cours « initiation au tennis ». Cette opération concerne la classe de Monsieur LETISSIER soit une vingtaine d'élèves. Les frais pédagogiques s'élèvent à 120 € par classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- ✚ D'accorder une aide financière pour la prise en charge de l'ensemble des frais pédagogiques de l'opération Tennis soit 120 €.
- ✚ D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires

8. Réforme des collectivités territoriales : réponse au questionnaire du Préfet

Le Maire et le Conseil Municipal mettent en commun leurs réponses au questionnaire distribué par Monsieur le Préfet concernant la réforme des collectivités territoriales.

Ces questions concernent l'intercommunalité (périmètre, fusion et compétences), les syndicats (périmètre, fusions, compétences et suppressions) et la création de commune nouvelle.

Le document mis en commun sera envoyé au préfet dans les meilleurs délais.

9. Questions diverses

a) Budget 2011 : prévisions

En prévision du Budget Primitif 2011, Monsieur le Maire énumère et sollicite l'approbation des membres du Conseil Municipal des principaux travaux à chiffrer pour inscription au budget : réhabilitation de l'ancien cabinet de l'infirmier en logement(s), rénovation du logement acquis par la commune au 6 rue du stade et aménagement de son terrain, construction de la station d'épuration (achat du terrain + construction), construction logements T4 et T5, achat de terrain, révision carte communale, travaux de voirie rue du par cet en campagne, réfection cour de l'école, achat d'indicateurs de vitesse aux entrées de bourg, renforcement eau potable secteur Hauteville et route du Ham, rénovation des dix huit logements rue du parc et rue des cytises... Monsieur le Maire précise que cette liste est non exhaustive et subira certainement des modifications en fonction des ressources financières communales.

b) Abonnements bibliothèque

La Bibliothèque de Charchigné demande au Conseil Municipal deux nouveaux abonnements : au magazine « Que choisir » (prix 44 €), et à « Sciences et vie découvertes » (prix 41 €). Le renouvellement au magazine « ça m'intéresse » est également sollicité.

Le Conseil Municipal valide ces demandes d'abonnement et autorise Monsieur le Maire à signer les documents d'abonnements et le mandat correspondant.

c) Rapport DSV restaurant scolaire

Monsieur Le Maire présente le rapport de la DSV suite à l'inspection du 15 novembre 2010 dernier. Il précise que quelques aménagements sont à prévoir : l'achat d'une poubelle non manuelle pour les essuies mains usagés, l'aménagement d'un placard pour le rangement du matériel d'entretien ainsi que le changement du meuble dans la salle de la cantine.

d) Jeux lotissements

Le Conseil Municipal décidé d'acheter quatre jeux pour enfants pour le lotissement du vallon doré et le lotissement des forges, le montant estimatif est d'environ 5 000 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces commandes et régler le mandat correspondant.

e) Demandes du restaurant Le Bienvenue

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré M. et Mme LUCAS à leur demande concernant quelques petits travaux à réaliser au restaurant Le Bienvenue.

Ces travaux seront vraisemblablement réalisés par les agents techniques de la commune. Les travaux à prévoir sont les suivants : tuyau à changer pour le rince plat, baguette d'angle à poser au niveau de la faïence de la cuisine, au sous sol il faudra poser une porte entre la cave et l'arrière cuisine, souci également au niveau de la porte menant à l'extérieur (étanchéité), le moteur de la chambre froide aurait besoin d'être vérifié.

Monsieur et Madame LUCAS ont également sollicité la réhabilitation de la structure arrière ou son remplacement par la construction éventuelle d'une véranda, pour faire face au nombre croissant de clients au restaurant. Cette dernière demande sera discutée, à nouveau, lors d'un prochain conseil et après la réalisation d'un devis de l'opération.

Dates des prochaines réunions de conseils municipaux : 24 février 2011 et 28 mars 2011

Extrait du registre des délibérations

Le Maire,

Loïc JEUSSE

M. RIOULT LERICHE Stéphane

Mme HADRZYNSKI Annie

M. BUSSON Roger

M. CANU Dany

Mme. BOISNARD Michelle

M.LEON Marcel

Mme MARTEL Sylvie

M. SALLARD Claude

Mme BOUSSELET Nadine

M. RIGOUIN Jean-Yves